



REPUBLIQUE FRANCAISE

**DEPARTEMENT
CHARENTE-MARITIME**

**Arrondissement
LA ROCHELLE**

**Canton
LA JARRIE**

**Commune
MONTROY**

Affiché le 16 avril 2021

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2021

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de convocation : 9 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le 15 avril à 19h00, les membres du Conseil municipal de la commune de Montroy, légalement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire dans la salle des loisirs, Place Léon Robin, à l'invitation de Madame Viviane COTTREAU-GONZALEZ, Maire.

Présent(e)s : Viviane COTTREAU-GONZALEZ, Séverine COURTOIS, Éric POUJADE, Karine PIGNOUX, Gaëtan GRENÉ, Isabelle GRENÉ, Stevens NAHMANI, Aurélie NICOLET, Xavier BESSUS, Sébastien BONNEAU, Elodie POIRIER, Anne DORKELD, Laetitia FAURENT, Jean GONZALEZ.

Absent ayant donné pouvoir : Julien RIVET à Viviane COTTREAU-GONZALEZ.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Anne DORKELD est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

ORDRE DU JOUR

Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 8 avril 2021

1. Travaux de voirie en enrobé Chemin de la ville, du plateau à l'entrée du lotissement : signature du devis
2. Travaux de voirie en bi-couche Chemin de la ville, de l'entrée du lotissement des rosiers à la ferme non incluse : signature du devis
3. Travaux de voirie en bi-couche Chemin de la ville, de l'entrée du lotissement des rosiers à la ferme incluse : signature du devis
4. Travaux de voirie en bi-couche du n° 28 Chemin de la ville à la ferme incluse : signature du devis
5. Travaux de voirie en bi-couche du n° 28 Chemin de la ville à la ferme non incluse : signature du devis

Madame Viviane COTTREAU-GONZALEZ, Maire, ouvre la séance à 19h15. Madame le Maire propose aux conseillers municipaux d'approuver le procès-verbal du conseil municipal du 8 avril 2021. Aucune remarque n'est faite et le PV est adopté.

1. Travaux de voirie en enrobé Chemin de la ville, du plateau à l'entrée du lotissement : signature du devis

Madame le Maire expose que le Conseil municipal souhaite réfléchir à la réfection de la chaussée dans le prolongement du Chemin de la Ville actuellement en travaux.

Pour cela, l'entreprise Eurovia en charge des travaux a été sollicitée et nous a communiqué la proposition de devis suivante :

Emplacement	Type de travaux	Superficie en m ²	Montant HT	Montant TTC
Du plateau jusqu'à l'entrée du lotissement Rue des Rosiers	Scarification, reprise des accotements, enrobé	650	17 730 €	21 276 €

L'entreprise Eurovia précise que ce devis n'est valable que pendant la durée des travaux actuels Chemin de la Ville et Rue du Printemps.

Le conseil municipal, après avoir délibéré à 5 voix pour, 7 voix contre et 3 abstentions, décide :

- de ne pas valider le devis proposé ci-dessus.

2. Travaux de voirie en bi-couche Chemin de la ville, de l'entrée du lotissement des rosiers à la ferme non incluse : signature du devis

Madame le Maire expose que le Conseil municipal souhaite réfléchir à la réfection de la chaussée dans le prolongement du Chemin de la Ville actuellement en travaux.

Pour cela, l'entreprise Eurovia en charge des travaux a été sollicitée et nous a communiqué la proposition de devis suivante :

Emplacement	Type de travaux	Superficie en m ²	Montant HT	Montant TTC
Entrée du lotissement rue des rosiers à la ferme non incluse	Scarification, re profilage et bi-couche	144	760,32 €	912,38 €

L'entreprise Eurovia précise que ce devis n'est valable que pendant la durée des travaux actuels Chemin de la Ville et Rue du Printemps.

Le conseil municipal, après avoir délibéré à 2 voix pour, 10 voix contre et 3 abstentions, décide :

- de ne pas valider le devis proposé ci-dessus.

3. Travaux de voirie en bi-couche Chemin de la ville, de l'entrée du lotissement des rosiers à la ferme incluse : signature du devis

Madame le Maire expose que le Conseil municipal souhaite réfléchir à la réfection de la chaussée dans le prolongement du Chemin de la Ville actuellement en travaux.

Pour cela, l'entreprise Eurovia en charge des travaux a été sollicitée et nous a communiqué la proposition de devis suivante :

Emplacement	Type de travaux	Superficie en m ²	Montant HT	Montant TTC
Entrée du lotissement rue des rosiers à la ferme incluse	Scarification, re profilage et bi-couche	306	1 615,68 €	1 938,82 €

L'entreprise Eurovia précise que ce devis n'est valable que pendant la durée des travaux actuels Chemin de la Ville et Rue du Printemps.

Le conseil municipal, après avoir délibéré à 1 voix pour, 12 voix contre et 2 abstentions, décide :

- de ne pas valider le devis proposé ci-dessus.

4. Travaux de voirie en bi-couche du n° 28 Chemin de la ville à la ferme incluse : signature du devis

Madame le Maire expose que le Conseil municipal souhaite réfléchir à la réfection de la chaussée dans le prolongement du Chemin de la Ville actuellement en travaux.

Pour cela, l'entreprise Eurovia en charge des travaux a été sollicitée et nous a communiqué la proposition de devis suivante :

Emplacement	Type de travaux	Superficie en m ²	Montant HT	Montant TTC
-------------	-----------------	------------------------------	------------	-------------

Du n°28 à la ferme incluse	Scarification, reprofilage et comblement des nids de poules avant mise en œuvre d'un bi-couche	420	2 295 €	2 754 €
----------------------------	--	-----	---------	---------

L'entreprise Eurovia précise que ce devis n'est valable que pendant la durée des travaux actuels Chemin de la Ville et Rue du Printemps.

Le conseil municipal, après avoir délibéré à 6 voix pour, 8 voix contre et 1 abstention, décide :

- de ne pas valider le devis proposé ci-dessus.

5. Travaux de voirie en bi-couche du n° 28 Chemin de la ville à la ferme non incluse : signature du devis

Madame le Maire expose que le Conseil municipal souhaite réfléchir à la réfection de la chaussée dans le prolongement du Chemin de la Ville actuellement en travaux.

Pour cela, l'entreprise Eurovia en charge des travaux a été sollicitée et nous a communiqué la proposition de devis suivante :

Emplacement	Type de travaux	Superficie en m ²	Montant HT	Montant TTC
Du n°28 à la ferme non incluse	Scarification, reprofilage et comblement des nids de poules avant mise en œuvre d'un bi-couche	370	2 045 €	2 454 €

L'entreprise Eurovia précise que ce devis n'est valable que pendant la durée des travaux actuels Chemin de la Ville et Rue du Printemps.

Le conseil municipal, après avoir délibéré à 8 voix pour, 3 voix contre et 4 abstentions, décide :

- de valider le devis proposé ci-dessus,

- d'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer tous documents se référant à ce dossier.

La date du prochain Conseil municipal n'est pas fixée.

La séance est levée à 19h40.